

Commune de 6960 MANHAY

**URBANISME**

**AVIS D'ANNONCE DE PROJET**

Le Collège communal fait savoir (1) :

- qu'il est saisi
- ~~-que le Fonctionnaire délégué est saisi~~
- ~~-que le Gouvernement est saisi~~

d'une demande de (1) :

- ~~-permis d'urbanisation~~
- ~~-modification de permis d'urbanisation~~
- permis d'urbanisme
- ~~-permis d'urbanisme de constructions groupées~~
- ~~-certificat d'urbanisme n° 2~~

Les demandeurs sont : Monsieur Xavier GALIOTTO  
demeurant à / ~~dont les bureaux se trouvent à~~ (1) : 4141 LOUVEIGNE, rue du Doyard n° 50/1

Le terrain concerné est situé à MANHAY-HARRE, rue Teye Djaco et cadastré Section A n° 450 C (lot n° 3)

Le projet consiste en la construction d'une habitation unifamiliale (08,40 M / 11,00 M) et présente les caractéristiques suivantes (2) :

avec demande d'écarts aux prescriptions du lotissement « SIMOEN » autorisé en date du 19 mai 2005 :

- Article 5. Volumétrie : La hauteur sous corniche proposée est de 06,50 m afin de créer un espace suffisamment viable au deuxième étage ;
- Article 5.3 : Une rehausse de toiture est présente en versant arrière, avec une toiture plate, afin de réaliser une chambre non mansardée pour la chambre principale ;
- Article 6. Matériaux : L'évidement de l'entrée serait en enduit de ton clair à harmoniser avec la brique choisie pour mettre en évidence l'entrée ;
- Article 6.4 : La souche de cheminée est métallique et de ton noir ;
- Article 7 : Elévations : Une fenêtre d'angle est présente sur l'angle avant gauche de la façade avant.

Le dossier peut être consulté tous les jours ouvrables de 09.00 heures à 12.00 heures (3) à l'adresse suivante : Administration Communale – Service Urbanisme, Voie de la Libération n° 4 - 6960 MANHAY.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame B. LAMY – Téléphone : 086 / 45 03 18 – Mail : [blamy@manhay.org](mailto:blamy@manhay.org) dont le bureau se trouve à l'Administration Communale, Service Urbanisme - Voie de la Libération n° 4 - 6960 MANHAY.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 07 mai 2018 au 21 mai 2018 au Collège communal :  
-par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration Communale – Service Urbanisme, Voie de la Libération n° 4 - 6960 MANHAY.

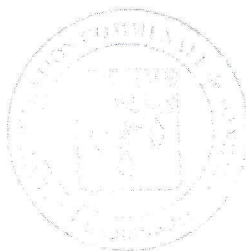
-<sup>(5)</sup> par courrier électronique, à l'adresse suivante : [blamy@manhay.org](mailto:blamy@manhay.org).

A Manhay, le 02 mai 2018.

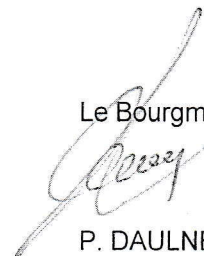
La Directrice générale,



S. MOHY



Le Bourgmestre,



P. DAULNE

- (1) Biffer la ou les mention(s) inutile(s).
- (2) Décrire les caractéristiques essentielles du projet et préciser s'il s'écarte ou déroge à un plan, schéma ou guide ou à une carte d'affectation des sols.
- (3) Heures d'ouverture des bureaux.
- (4) Indiquer la personne désignée pour donner des explications.
- (5) Non obligatoire